

le 11 février 1998

Le onze février mil neuf cent quatre vingt dix huit à dix sept heures le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur JOSEPH Richard Maire,  
 Etaient présents : M. JOSEPH R. - M<sup>me</sup> DESRIVES H. - M. ALLARY F. - M. MARTIN M.  
 M. BOSSIGNOL J. - M. BATY J. - M. PHELIPPEAU H. - M. BORDERON R.  
 Absents excusés : M<sup>me</sup> CREPINSEK - M. TARDAUD - M. BOURREAU  
 Monsieur François ALLARY a été élu secrétaire.

**ORDRE DU JOUR Désignation d'un délégué pour l'élection à la propriété forestière en 1999**

L'élection des administrateurs des centres régionaux de la propriété forestière aura lieu en 1999.

Monsieur Le Maire invite le conseil municipal à désigner son délégué pour ces élections.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- désigne Monsieur Hervé PHELIPPEAU, propriétaire forestier
- propose les noms de deux propriétaires forestiers à Monsieur le Préfet :
  - Monsieur Yves DUROUEIX
  - Monsieur Raymond BORDERON

**ORDRE DU JOUR : Projet de regroupement scolaire intercommunal**

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal que depuis la rentrée scolaire 1985, la commune de Combiers est rattachée à l'école de LA ROCHEBEAUCOURT (Dordogne).

Monsieur CASANILI Inspecteur de l'Education Nationale, Inspection d'ANGOULEME 1, dans sa lettre du 4 novembre 1997 propose à la commune de Combiers d'adhérer au regroupement scolaire intercommunal de CHARRAS-GRASSAC et ROUGNAC.

Après en avoir délibéré, le conseil à la majorité, sollicite le regroupement scolaire intercommunal avec les communes de CHARRAS-GRASSAC ET ROUGNAC.

**ORDRE DU JOUR : Achat d'un photocopieur**

A l'unanimité le conseil municipal accepte d'acquérir un photocopieur XEROX 5815, A4 et A3 au prix maximum de 9.980 Frs H.T

- autorise Monsieur Le Maire à signer le contrat d'entretien : forfait mensuel d'abonnement aux services technique 56 Frs HT

**ORDRE DU JOUR : Vente du photocopieur HARRIS 3 M**

Monsieur F ALLARY ne prend part au vote

A l'unanimité le conseil accepte de vendre le photocopieur HARRIS 3 M à Monsieur F ALLARY au prix de 500 Frs

**ORDRE DU JOUR Signalisation**

Le Syndicat d'Horte et Tardoire propose à la commune de Combiers un panneau de signalisation "Salle Polyvalente" (Achat groupé) avec une participation de 25 %.

- coût total TTC .....1.312.06
- Participation syndicat 295.83
- Coût Cne de Combiers 1.016.23

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité accepte d'acquérir le panneau et sollicite l'aide du Syndicat de Pays d'Horte et Tardoire.

16.02.1998



16.02.1998



16.02.1998



16.02.1998



30.03.1998

Fait et délibéré en mairie, le mois jour et en que dessus  
ont signé les membres présents

~~Signature~~ / ~~Signature~~ / H. Desjardins

Dossignol Stief / ~~Signature~~ / ~~Signature~~